



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gouvernement

Question écrite n° 55001

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le Premier ministre sur le décret n° 2014-404 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique. Ce décret donne compétence au ministre pour « la politique des données numériques ». Il souhaite savoir plus précisément ce que recouvre cette appellation.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55001

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3618